



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2024

PROCES VERBAL

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 18 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, SURRE Line, SIMON Jennifer.

Absents excusés : MM. CAZALS Christophe, LUCAS André, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, MIRABILE Noelle.

Pouvoir de MIRABILE Noelle à CALON Mauricette

Pouvoir de MARQUET Nathalie à BONAVIDA Claude

Pouvoir de MAS Bernard à ROUCAYROL Guy.

Membres en exercice 14, présents 9, absents excusés 5.

Convocation en date du 12 novembre 2024.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame SIMON Jennifer est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 29 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

046/2024 ECLAIRAGE EGLISE

Suite à la dernière séance, M. HERCOT de la société RSE est venu en séance de travail pour présenter le matériel utilisé. Il s'agit de 9 projecteurs de haute technologie, de fabrication française.

En ce qui concerne l'éclairage du monument aux morts, une autre solution sera présentée sur place le mardi 26 novembre à 18h.

Le Maire propose donc d'approuver le devis d'éclairage de l'église d'un montant de 15 074 € HT.

Le conseil approuve à l'unanimité.

047/2024 SOLIDARITE ESPAGNE

Suite aux graves inondations qui ont frappé la région de Valence en Espagne Monsieur le Maire propose de verser une aide exceptionnelle par le biais de l'association des Maires de France

Après discussions, il est convenu d'une subvention de 1 000€.

Le conseil approuve à l'unanimité.

048/2024 DM 6

Suite à la subvention octroyée à l'AMF pour l'opération solidarité Espagne, il est nécessaire de prévoir les crédits au budget.

Monsieur le Maire propose au Conseil la décision modificative suivante au budget principal 2024, afin d'augmenter les crédits nécessaires :

Fonctionnement dépenses

Art 65748 subvention associations (AMF)	+ 1 000 €
---	-----------

Art 61551 entretien matériel roulant	- 1 000 €
--------------------------------------	-----------

Le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Risque prévoyance des agents : Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Hérault a été saisi. Une participation de 10 € est prévue mensuellement pour chaque agent assuré.

La signalétique des bâtiments communaux est à l'étude. La maquette est présentée au conseil. Dans l'attente des devis, chacun doit réfléchir à l'appellation à donner à l'annexe de la mairie en remplacement de « maison des associations », cette salle étant réservée aux réunions du conseil municipal et aux mariages.

Aire de lavage des appareils de traitement : Le maire rappelle que la commune a investi des sommes importantes dans cette aire, payées par le budget communal. On constate que tous les viticulteurs ne sont pas inscrits et ne jouent pas le jeu. Les participations annuelles des usagers ne couvrant pas les frais de fonctionnement il a été décidé avec les mairies de Roujan et Margon d'augmenter les cotisations.

Plusieurs élus font remarquer que l'installation de palettes et de chèvres est très inesthétique à l'entrée du village. Ils demandent ce qu'il en est de la réglementation et des risques en cas d'inondation.

Mme Simon demande ce qu'il a été fait pour les palettes fixées sur le domaine public par le bar. Monsieur le Maire va la convoquer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.